



Pour le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes

I - Un constat: La Faim

Quelques chiffres sont nécessaires pour fixer les idées sur la situation actuelle économique et sociale des pays d'Afrique Noire.

Prenons comme référence de cette situation les pays du Sahel: Tchad, Mali, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal. Cette région compte 35 millions d'habitants environ, population qui a doublé en 25 ans. La croissance des villes s'est faite à un rythme supérieur à celui de la croissance de la population, soit environ 7 % par an contre 2,8 %. Pour satisfaire les besoins de la population sahélienne, les pays doivent recourir de plus en plus aux importations. Ainsi, en 1970 - 1971, en moyenne, les importations (importations commerciales et aide alimentaire) représentaient: 460.000 tonnes.
En 1974 (sécheresse en 1973) .. 1.170.000 tonnes.
En 1975-1976, en moyenne 630.000 tonnes.
En 1983 1.050.000 tonnes.
En 1984 (sécheresse en 1983) .. 1.770.000 tonnes.

On note donc:

- une vulnérabilité de la région aux aléas climatiques, les périodes de sécheresse provoquant un accroissement important des importations sans que cela ne résolve pour autant les problèmes de la famine;

- une montée de la dépendance alimentaire: en dehors des aléas climatiques, les importations ont tendance à croître de 8 % par an; (soit à un rythme nettement supérieur à celui de la croissance démographique), avec une place grandissante pour l'aide alimentaire: celle-ci, pratiquement inconnue en 1970, dépasse 400.000 tonnes par an depuis 1981 pour atteindre 1.200.000 tonnes en 1985.

II - Une réponse: L'Aide Alimentaire?

1) L'aide classique

Face aux difficultés alimentaires que sous-tend cette situation, l'aide qui s'est le plus développée est celle que l'on appelle l'aide alimentaire "normale" accompagnée de l'aide d'urgence en période de famine aigüe.

Le Sahel figure parmi les régions du Monde qui reçoivent le plus cette forme d'aide:

En 1981, en \$, par habitant:

- Pays du Sahel	44
- Egypte	32
- Afrique au sud du Sahara	20
- Asie	9

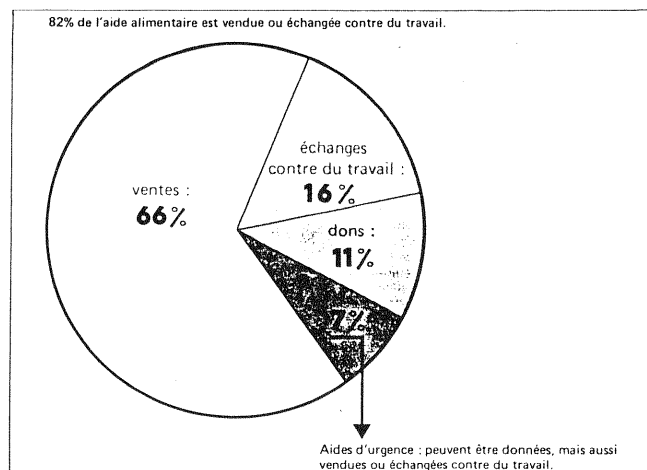
Quelle est la nature de cette aide?

Elle est composée de 94 % de céréales, les 6 % restants sont constitués de produits laitiers, huiles, matières grasses et divers. Elle provient

des pays dites "riches" à destination des gouvernements des Pays en Voie de Développement.

L'aide alimentaire est réglementée, pour la partie céréales, par la Convention d'aide Alimentaire (CAA) née en 1967, qui fixe les quantités de céréales que devra fournir chacun des signataires au titre de l'aide. Cette aide peut aussi être octroyée sous forme de prêts à des conditions avantageuses, ce qui a été le cas en 1981 pour 34 % de l'aide.

La distribution sur place s'effectue en général de la façon suivante:



2) Efficacité de cette aide

Il faut distinguer l'aide alimentaire "normale" de l'aide d'urgence:

- En ce qui concerne cette dernière, personne ne peut la condamner, elle reste nécessaire pour sauver des vies humaines en cas de catastrophes graves (sécheresse,). En revanche, il semble indispensable d'en accroître l'efficacité, notamment en ce qui concerne les délais d'acheminement, généralement trop long.
- L'aide dite "normale" est celle que reçoivent chaque année les Pays en Voie de Développement. Son objectif humanitaire peut sembler louable, mais lorsque l'on examine les effets de cette aide, il apparaît clairement que les méfaits l'emportent sur les avantages (réduire la charge des importations à court terme).

3) Les méfaits de l'aide normale

- Elle contribue à bouleverser les habitudes alimentaires: les céréales introduites (exemple du blé) ne peuvent pas toujours être produites sur place; elles créent ainsi des besoins qui ne pourront être satisfaits qu'en important, ce qui contribue à accroître la dépendance alimentaire. De plus, la consommation de certains produits (exemple du lait en poudre) peut provoquer, notamment chez les enfants, des troubles digestifs: diarrhée aiguë entraînant une déshydratation interne.
- Elle décourage les paysans: la distribution gratuite ou la vente à bas prix de céréales viennent directement concurrencer la production vivrière locale, en provoquant une baisse de prix qui ne permet plus aux paysans une rémunération suffisante pour assurer leur propre subsistance. Ainsi, elle développe une situation d'assistance aussi bien au niveau des paysans eux-mêmes que des gouvernements,

ce qui contribue au délaissement du secteur agricole et au recul de toutes possibilités d'autosuffisance alimentaire.

Il faut encore noter que cette aide envoyée par les pays du nord n'est pas sans intérêt pour ceux-ci: on peut, en effet, affirmer, qu'elle permet d'écouler des excédents agricoles coûteux, qu'il s'agisse du blé ou des produits laitiers européens. Cette forme d'aide se transforme rapidement en moyen de pression politique: "Arme alimentaire"; "Arme commerciale" dans la mesure où elle permet de faciliter la conquête de nouveaux débouchés pour les pays industrialisés (l'aide est une aide liée).

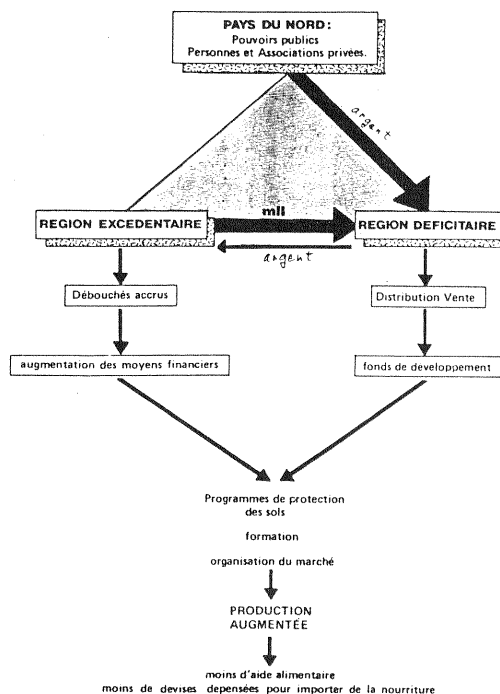
III - Les triangulaires

C'est de cette réflexion ainsi que de certaines expériences déjà menées sur le terrain qu'est née l'idée d'"opérations triangulaires".

Ceci part d'un constat simple: certains pays africains importent des céréales, dépendent de l'aide alimentaire, alors que sur place, dans certaines régions, des céréales pourrissent faute de moyens financiers pour un stockage adéquat, l'acheminement et la communication entre régions.

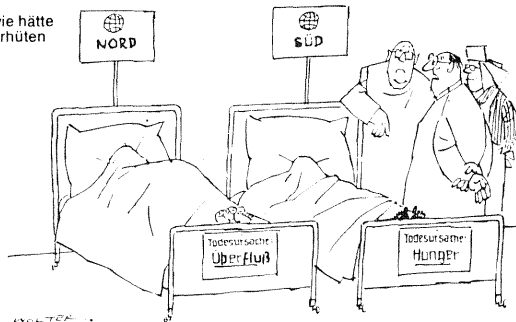
Quel pouvait alors être le rôle des Organisations Non Gouvernementales sur le terrain? Le principe est simple dans sa conception: Servir d'intermédiaire financier, d'appui pour permettre aux paysans d'effectuer le transfert de céréales des régions excédentaires vers les régions déficitaires; C'est ce que l'on appelle les opérations triangulaires.

LES TRIANGULAIRES : UN PRINCIPE GÉNÉRAL RELATIVEMENT SIMPLE :



Ces opérations menées en France par Terre des Hommes, Frères des Hommes et Peuples Solidaires se sont inscrites dans le cadre d'une campagne commune "Pour le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes". Ceci est fait depuis 1983, concernant

„Exitus! Aber wie hätte man das nur verhüten können?“



quatre pays sahéliens: Mali, Niger, Burkina Faso et Sénégal, ainsi que le Zaïre.

On peut énoncer les objectifs principaux, fixés à travers ces opérations triangulaires, au nombre de trois:

- Promouvoir l'accroissement des productions vivrières, l'objectif étant à terme de donner aux paysans les moyens de s'auto-suffire;
- Promouvoir l'organisation paysanne, les échanges d'expérience,
- Promouvoir des programmes de formation adaptée: la gestion, l'alphabétisation fonctionnelle,

IV - Projet Zaïre

Au Luxembourg, à l'initiative de Frères des Hommes, un collectif s'est constitué regroupant les organisations suivantes: A.F.C. Solidarité Tiers-Monde, Aide à l'Enfance de l'Inde, Boutique Tiers Monde, Frères des Hommes, Terre des Hommes, pour soutenir, en 1986, une opération triangulaire au Zaïre.

Il s'agit de l'achat et du transfert de 1000 tonnes de paddy (riz non décortiqué) de la région excédentaire du Maniéma vers la région déficitaire du Sud-Kivu montagneux.

Notre partenaire, Solidarité Paysanne, est un groupe d'animateurs ruraux zaïrois qui contribue à former et à organiser des pêcheurs, des paysans et des éleveurs dans le Kivu. C'est Solidarité Paysanne qui coordonne cette opération triangulaire entre cinq coopératives bien organisées dans le Maniéma et sept associations rurales de base (coopératives, comités de développement, associations de femmes,) dans le Sud-Kivu.

La C.E.E. finance l'achat et le transport de ces 1000 tonnes de paddy mais restent à la charge des zaïrois les frais de gestion, de suivi et de prospection, de personnel, de matériel (séchage, stockage, conditionnement, ...).

C'est là que nous intervenons: pour les aider à faire face à ces dépenses, nous nous sommes engagés à une contribution de 200.000,- F. Ces opérations encouragent les producteurs du Maniéma, assurés ainsi d'un écoulement de leurs denrées à un prix rémunérateur (par rapport à celui imposé par les intermédiaires). Une partie de l'argent obtenu après la vente du riz pourra être utilisée pour financer les infrastructures de transformation et de stockage de la région excédentaire. L'autre partie sera investie dans la création de petites unités de production devant procurer des revenus pour la population de la zone déficitaire du Sud-Kivu.

Ainsi nous favorisons:

- la production agricole locale en vue d'une auto-suffisance alimentaire;
- le respect des habitudes alimentaires;
- la promotion d'un développement global (formation, solidarité locale, organisation, ...).

POUR LE DROIT DES PEUPLES A SE NOURRIR EUX-MEMES